

## ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

### MATÉRIEL POUR LES ÉLÈVES DE GRANDE SECTION

<p>1 GOURDE</p> 	<p>2 PHOTOS d'identité <b>récentes</b></p> 	<p>CHAUSSENS, avec élastiques ou velcro, <b>faciles à mettre et à enlever, avec une semelle en plastique</b></p> 
<p>1 boîte de 12 CRAYONS DE COULEURS (fins, hexagonaux, des crayons de grands), de marque STAEDLER (ou Giotto)</p> 	<p>1 boîte de 12 FEUTRES FINS</p> 	<p>1 PORTFOLIO 60 vues (donc 30 pochettes), avec une <b>pochette plastique sur la couverture des</b></p> 
<p>1 CAHIER DE DESSIN (feuilles blanches) format 17X22cm</p>  <p>A renouveler en cours d'année si besoin.</p>	<p>2 boîtes de MOUCHOIRS</p> 	<p>1 RÈGLE transparente et rigide 20cm</p> 
<p>2 CRAYONS À PAPIER (Lyra HB triangulaire) et une GOMME</p> 	<p>2 FEUTRES d'ardoise</p> 	<p>3 bâtons de COLLE UHU 21g</p> 
<p>1 CHANGE (chaussettes, slip/culotte, pantalon/short, tee-shirt <b>marqués au nom de l'enfant</b>). Le tout, dans un sac, <b>marqué aussi visiblement au nom de l'enfant</b>.</p> 	<p>1 SAC EN TISSU, type tote bag, dans lequel on puisse ranger un portfolio</p> 	<p>1 petit SAC à dos pour y ranger ses affaires personnelles (gourde, goûter...), <b>souple de préférence, pas trop grand, et sans roulettes</b></p> 



Tout le matériel devra être apporté le jour de la prérentrée.

La gourde, les photos, les chaussons, le portfolio, le cahier de dessin et tous les sacs devront être visiblement marqués au nom de l'enfant. Le matériel restant sera utilisé de manière collective dans la classe.

*Todo o material deve ser entregue no dia da «prérentrée».*

O cantil, as fotografias, as pantufas, o portfólio, o caderno de desenho e todos os sacos e mochilas deverão estar devidamente identificados com o nome da criança. O resto do material será utilizado coletivamente na sala de aula.

**LES CARTES D'AUTORISATION PERMETTANT DE VENIR CHERCHER LES ENFANTS, À L'ÉCOLE, SERONT DISTRIBUÉES AUX PARENTS À LA RENTRÉE.**

CHAQUE CARTE DEVRA COMPORTER LA PHOTOGRAPHIE DE L'ENFANT ET CELLE DE LA PERSONNE AUTORISÉE À VENIR LE CHERCHER.

**OS CARTÕES DE AUTORIZAÇÃO QUE PERMITEM VIR BUSCAR AS CRIANÇAS À ESCOLA SERÃO DISTRIBUÍDOS AOS PAIS NO 1º DIA DE AULAS.**

CADA CARTÃO DEVERÁ INCLUIR A FOTOGRAFIA DA CRIANÇA E A DA PESSOA AUTORIZADA A VIR BUSCÁ-LA.